

13 juin 2007

ACCORD

CONCERNANT L'ADOPTION DE CONDITIONS UNIFORMES APPLICABLES AU CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE DES VEHICULES A ROUES ET LA RECONNAISSANCE RECIPROQUE DES CONTROLES

en date, à Vienne, du 13 novembre 1997

Additif 1 : Règle N° 1

Révision 1 - Erratum

PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES AU CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE DES VEHICULES A ROUES EN CE QUI CONCERNE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Première page, cinquième ligne

Au lieu de en date, à Vienne, du 13 novembre 2001 lire en date, à Vienne,
du 13 novembre 1997



NATIONS UNIES